



Déclaration d'accessibilité

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique



Cette déclaration a été rédigée le 27/08/2025 pour le site <https://www.asi.fr>.

Elle est valide dès sa publication, doit être actualisée après 3 ans, à la suite de modifications majeures du site, ou 18 mois après une nouvelle version du référentiel.

Introduction

Ce document présente le schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique de ASI, couvrant une période de 3 ans.

L'objectif est de garantir l'accessibilité des services numériques à tous les utilisateurs, y compris les personnes en situation de handicap

1. Engagement et Politique d'Accessibilité

ASI s'engage à intégrer l'accessibilité numérique de manière progressive et pérenne au sein de l'ensemble de ses services en ligne.

Dans ce cadre, nous complétons ce schéma pluriannuel en nous appuyant sur les neuf thématiques indispensables à sa mise en œuvre.

1.1. Stratégie

ASI adopte une vision stratégique claire de l'accessibilité, pleinement intégrée à sa feuille de route globale. Elle n'est pas considérée comme un simple ajout, mais comme un véritable levier de qualité, d'innovation et de responsabilité sociétale. Cette stratégie repose sur l'amélioration continue, le développement des compétences de nos équipes et une collaboration active avec l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes.

1.2. Référent

Jérôme Baslé et Manon Desmettre, désignés référents accessibilité au sein de l'équipe dédiée, pilote la mise en œuvre des actions, coordonne les initiatives et veille au respect de la conformité réglementaire. Ils assurent également la liaison entre les différentes équipes et mène une veille continue sur les évolutions réglementaires et technologiques en matière d'accessibilité.

1.3. Ressources

Des moyens humains et techniques spécifiques sont consacrés à l'accessibilité. Cela inclut l'investissement dans des outils d'audit et de contrôle, l'utilisation de logiciels spécialisés, ainsi que l'attribution de temps de travail dédié à la conception, à l'analyse et à l'accompagnement des projets.

1.4. Fiches de poste

Les fiches de poste des métiers concernés (designers, développeurs, chefs de projet, etc.) intègrent progressivement des compétences et responsabilités liées à l'accessibilité. Cette approche permet d'impliquer chaque collaborateur à son niveau, en clarifiant les attentes dès le recrutement.

1.5. Formation

Un plan de formation structuré est déployé afin de sensibiliser et former l'ensemble des collaborateurs impliqués. Les parcours incluent des modules théoriques (normes, enjeux, obligations) et pratiques (audits, corrections, tests utilisateurs), adaptés aux responsabilités de chaque rôle.

1.6. Gouvernance

Une gouvernance dédiée garantit le suivi des actions, l'évaluation des résultats et la priorisation des initiatives, avec l'appui et l'engagement de la direction. Elle repose sur des comités de pilotage réguliers et l'intégration systématique de l'accessibilité dans les revues de projet.

1.7. Achats

Les processus d'achat et de sous-traitance incluent désormais des critères d'accessibilité dans les cahiers des charges. Nous veillons à ce que nos prestataires et partenaires soient eux-mêmes sensibilisés et engagés dans une démarche inclusive.

1.8. Projets digitaux

Tous nos projets digitaux – sites web, plateformes clientes, outils internes – intègrent l'accessibilité dès la phase de conception. Nous appliquons le principe de *"l'accessibilité dès la conception"* (*accessibility by design*) et réalisons systématiquement des audits ainsi que des tests utilisateurs afin de garantir des interfaces inclusives et conformes.

2. Bilan des plans d'actions annuels

En 2025, nous avons mis en œuvre les actions suivantes :

- Audit Partiel d'accessibilité de nos plateformes principales, réalisées en interne selon les critères du RGAA 4.1.2.
- Publication de notre déclaration d'accessibilité, disponible publiquement et régulièrement mise à jour.
- Mise en place de référents, d'une cellule accessibilité, et de plan de formation internes avec validation des acquis, et externes avec certifications.

3. Mise en Conformité

Pour la fin d'année 2025 nous allons :

- Apporter les corrections techniques apportées sur les anomalies détectées sur le site www.asi.fr
- Réaliser un audit complet du site www.asi.fr
- Obtenir les certification auditeurs pour les référents accessibilité

Sur l'année 2026 nous allons mettre en place les mesures suivantes :

Refonte complète du site www.asi.fr avec prise en compte dès la conception de l'accessibilité.

4. Plans d'Actions et Suivi

En 2026, dans la continuité de notre dynamique nous envisageons de :

- Réaliser un nouvel audit d'accessibilité pour évaluer les évolutions et garantir le respect des bonnes pratiques.
- Actualiser notre déclaration d'accessibilité, en fonction des dernières améliorations.
- D'effectuer de nouveaux tests utilisateur